

Petites subventions - Rapport d'achèvement et d'impact de projet

Instructions aux bénéficiaires : veuillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions indiquées ci-dessous.

| | |
|---------------------------------------|--|
| Dénomination légale de l'organisation | Club botanique de Toliara |
| Intitulé du projet | Conservation de la Flore patrimoniale de l'AP Amoron'i Onilahy |
| Numéro de subvention | 015/19/BIOO |
| Date du rapport | 1/03/2022 |

Hotspot CEPF : MDG 97 et 127

Orientation stratégique :

Direction stratégique n°1 « **Donner aux communautés locales les moyens de protéger et gérer la biodiversité dans les Zones Clés pour la Biodiversité Prioritaires** ».

Priorité d'investissement 1.1 « Appuyer les communautés locales pour préparer et mettre en œuvre des mesures de conservation et de gestion de la biodiversité répondant aux principales menaces au niveau des sites prioritaires »

Et aussi : Direction stratégique 3/ priorité 3.1 « Favoriser l'émergence d'une **nouvelle génération de professionnels** et organisations spécialisés en la conservation en soutenant par de petites subventions la formation technique et pratique ».

Montant de la subvention : 49 874 022 ariary

Dates du projet : Aout 2018- Janvier 2022

PARTIE I : Présentation générale

1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet (donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)

WWF : cogestionnaire de l'aire protégée Amoron'i Onilahy. Ils ont permis le contact avec les communautés sur place, ils ont suivi nos actions tout au long du projet et ont reçu nos recommandations finales pour la conservation.

OPCI Ohemiha : cogestionnaire de l'aire protégée Amoron'i Onilahy. Ils ont acceptés notre présence et notre travail dans l'aire protégée et facilité notre introduction dans les villages.

Ils ont assisté aux ateliers de présentation des résultats et de réflexion sur la conservation en avril 2021.

Université de Toliara : un professeur a encadré les étudiants en M2 réalisant leur stage dans le cadre du projet. L'université a facilité l'existence dans ses locaux du Club botanique de Toliara, association étudiante.

Herbier de Tananarive (TAN) : il a accueilli les collections générées par le projet pour archivage sur le territoire national. Son directeur et le personnel ont formé durant une semaine les étudiants du Club à l'utilisation d'un Herbier de référence.

Missouri Botanical Garden Tana : Ils ont accueillis et formés les étudiants du Club Bota sur l'évaluation des statuts UICN pour la liste rouge. Des extraits de la base de données Catalogue de Madagascar ont été fournis au Club pour permettre l'analyse de données.

L'Alliance française de Toliara : a formé par convention les étudiants du Club Bota en français sur les supports de l'exposition produite sur le projet. Elle a également accueilli et mis en valeur l'exposition produite à l'issue du projet.

Les VOI ou les associations de villageois ont accueillis, guidés et discutés sur le terrain les étudiants du Club bota et aidé leur démarche d'inventaire et d'enquête. Ils se sont associés au Club lors des ateliers finaux pour réfléchir aux pistes de conservation possibles.

2. Résumez l'impact/les résultats globaux de votre projet.

La conservation

La conservation dans les AP de Madagascar de catégorie V protège en particulier des espaces naturels encore intacts, par des zonages réglementant l'utilisation des ressources naturelles, et aussi des espèces cibles animales.

Dans le Sud-Ouest de Madagascar, les enjeux de protection de certaines espèces végétales patrimoniales sont très importants. Ces espèces peuvent être rares, en danger d'extinction, ou encore surexploitées par les populations. Elles doivent faire l'objet de mesures de conservation spécifique en plus de la protection géographique par zonage. En effet elles peuvent se trouver en dehors des périmètres protégées, ou encore leur fragilité peut-être inconnue des populations.

Des recommandations par espèces ont donc été émises à la suite de notre projet afin de permettre aux communautés locales et aux gestionnaires de l'AP de conserver ces ressources floristiques originales.

Les perspectives en matière de conservation des plantes cibles pourraient s'inscrire prochainement dans le plan d'aménagement et de gestion de l'AP et induire des actions spécifiques comme des reimplantations ciblées, des mesures de quotas affinées par espèces et des mesures de communication et sensibilisation de la population.

La recherche

Les moyens mis en œuvre pour améliorer la conservation de la flore de l'AP Amoron'i Onilahy ont donné lieu à une réactualisation des connaissances botaniques sur la zone.

Ces résultats sont également très importants pour la conservation à long terme.

Tous d'abord les listes d'inventaires qui existaient sur l'AP étaient très incomplètes puisque le nombre d'espèces connues a été plus que doublé par le projet. L'effort de connaissance par simple inventaire est donc loin d'être terminé. Il devra être complété d'un effort de recherche dans les herbiers déjà existants. Disposer d'un inventaire à jour des taxons connus de l'aire protégée permettra aussi des travaux en écologie valables et comparables.

L'évaluation des statuts UICN des taxons présents dans l'AP est très partielle, hors ces statuts sont de bons outils pour aider les gestionnaires à cibler les espèces à conserver. La connaissance de la flore de l'AP pourrait entraîner de nouvelles évaluations UICN ou des révisions de statuts existants.

Parmi les espèces inventoriées, des inconnues demeurent. Parfois leur détermination est complexe, d'autant plus lorsqu'elles sont peu signalées dans la zone. Parfois aussi ces espèces sont probablement nouvelles pour la science, comme c'est le cas pour des Euphorbiaceae, Burseraceae, Acanthaceae, etc..

Un premier bilan des recherches effectuées est en train d'être rédigé pour être publié et servir de point d'étape dans la connaissance de cette Flore exceptionnelle.

La sensibilisation et la formation sur la flore exceptionnelle

Un grand nombre d'acteurs surtout régionaux ont été mobilisés pour le projet. De nombreux événements ont permis cette mobilisation comme les journées éducation à l'environnement, les pépinières éducatives, les inventaires et les discussions avec les guides locaux, la formation des étudiants de l'Université de Toliara et la formation des éco-guides de la zone, la réunion en ateliers à la fin du projet, etc. Le projet s'est entièrement déroulé dans le sud-ouest, sur une longue durée, les savoirs sur la flore, son caractère exceptionnel et sa fragilité ont diffusés dans les communautés de l'AP et leurs partenaires.

3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition

a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

| Description de l'impact/ | Résumé de l'impact |
|---|--|
| Conservation des espèces surexploitées | Une réflexion est maintenant engagée localement sur un gestion différenciée du bois de construction selon les espèces, avec par exemple des quotas d'exploitation fixé dans les VOI/espèce/ménage. |
| Conservation des espèces en danger d'extinction | Une liste des espèces classée par l'UICN en danger d'extinction (CR ou EN) a été établi et portée à la connaissance des gestionnaires pour que les mesures spécifiques soit mises en place. A long terme une revision du statut UICN sera possible par l'accumulation des connaissances. |
| Conservation des espèces rares | Ces espèces inconnues des populations et pas nécessairement en danger seront connues et mieux protégées grâce à la mise en place de mesure de sensibilisation. |

b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

| Description de l'impact | Résumé de l'impact |
|-----------------------------|--|
| Ecoguides formés | Les écovoyageurs qui sont des personnes sensibilisées aux enjeux de l'AP seront, après la formation qu'ils ont reçue, mieux en mesure de penser à la conservation de la flore en différenciant des espèces d'enjeux différents. |
| Enfants sensibilisés | Les enfants qui ont participé aux séances d'éducation réalisent que la biodiversité floristique est très importante et que leur vie quotidienne en dépend. Ils réalisent qu'il est possible de planter des plantes sauvages utiles pour les rendre disponibles dans le futur. |
| Communautés sensibilisées | Toutes les personnes impliquées dans le projet à travers les réunions de fokontany, les enquêtes ethno ou l'atelier final réalisent que la conservation de la flore est un enjeu pour la pérennité de leur vie dans l'AP et que certaines espèces sont à mettre en avant, même hors des zones de noyau dur, pour leur fragilité excessive. |
| Gestionnaires d'AP informés | Les 2 cogestionnaires de l'AP ont été informés de la démarche tout au long du projet et ont reçu les recommandations finales. Ils vont intégrer ces pistes de réflexion dans le prochain PAG. |

4. Décrivez le succès ou les difficultés à surmonter pour que le projet réalise ses impacts à court terme et à long terme.

Succès :

- une réaction très positive des habitants de l'aire protégée qui se sont engagés dans le projet et que nous avons revus régulièrement.
- Un engagement de long terme des étudiants chercheurs locaux, qui resteront dans la région Atsimo-Andrefana et auront cette sensibilité au dialogue avec les communautés pour la conservation.
- Une implication et un soutien des partenaires de la recherche.

Difficultés :

- Un suivi de projet complexe avec des financements souvent tardifs. Une difficulté à faire comprendre les réalités du terrain (factures en retard, double devis au lieu de triple...).
- Une difficulté à mobiliser le cogestionnaire WWF au long du projet. Très aidant dans la logistique mais peu concerné par notre action avant le résultat final.

5. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

Impacts positifs :

- une grande fierté des grand connaisseur de plantes (guérisseur, garde forestier) a discuter avec des scientifiques et à leur apprendre des choses sur le milieu naturel. Cela valorise leurs connaissances et la valeur du patrimoine végétal.
- Les villageois se sont posées de nouvelles questions sur le rapport à la ressource végétale, le risque d'une diminution de la ressource pour leurs enfants, les questions de gestions des espèces surexploitées.
- Remise en question de l'application des règlements sur la nature : qui les fait appliquer en l'absence de VOI ? Un fokontany doit il nécessairement disposer de VOI ?

PARTIE II : Composantes et produits/livrables du Projet

6. Composantes (comme indiqué dans la proposition approuvée)

Faites la liste de chaque composante et produit/livrable de votre proposition

6. Décrivez les résultats pour chaque livrable :

| Composante | | Livrable | | |
|------------|--|-------------------|--|---|
| # | Description | Subdivisio n # | Description | Résultats pour le livrable |
| 1 | Améliorer les connaissances scientifiques floristiques de la zone et proposer des mesures de conservation | | | |
| | | 1 | Des données d'inventaires sont acquises et compilé avec les données existantes. | Une base de données excel avec la liste des taxons inventories ou connus à été produite. Elle fera l'objet d'une publication. |
| | | 2 | Les connaissances empiriques ont combinées avec les expertises scientifiques pour identification des plantes patrimoniales. | Une liste de plantes patrimoniales identifiées sur la base d'une methode reproductible. |
| | | 3 | Les plantes patrimoniales sont intégrées dans les actions de conservation. | Les recommandations de getsion ont été tranmises (rapports) aux deux co-gestionnaires qui réécrivent en 2022 le plan d'aménagement et de gestion de l'AP. |
| 2 | Former les étudiants et des assistants de recherche issus des communautés aux inventaires et détermination | | | |
| | | 1 | Les étudiants et assistants de recherche maitrisent les techniques de collecte de donnée et de détermination des plantes | 5 étudiants ont suivi un master 2 via le projet, 13 étudiants ont collectés et identifiés des plantes et plus de 35 étudiants ont été associés aux formations de terrain . 15 guides de terrain nous ont accompagnés et ont appris les method de collecte, de presage et leur utilité. 11 guides ont suivi la formation éco-guide. |
| | | 2 | La capacité à utiliser l'Herbier TAN et à produire des spécimens de qualité pour cet herbier national par les étudiants botanistes du sud-ouest. | 11 étudiants ont suivi à Tana la formation dispensée à l'herbier TAN du parc de Tsimbazaza. |
| 3 | Appuyer les structures locales pour la mise en valeur de la richesse floristique de la zone | | | |

| | | | |
|--|---|--|---|
| | 1 | La population locale, à travers des séances de sensibilisation améliore leur connaissance sur la flore locale. | Près de 200 enfants ont participé aux journées education à l'environnement et aux pépinières éducatives. Les adultes ont été conviés aux ateliers de fin de projet. |
| | 2 | Des écocguides communautaires capables de transmettre une information de qualité sur la flore locale. | 11 guides ont suivi la formation éco-guide. |
| | 3 | Des supports physiques autres que des rapports pour transmettre les résultats aux communautés. | Une exposition et des affiches ont été produites. La tranche finale du projet n'ayant pas pu être effectuée pour cause de calendrier limité, la transmission aux communautés n'a pas été réalisée. |

7. Veuillez décrire et présenter tous les outils, produits ou méthodes qui ont résulté de ce projet ou ont contribué aux résultats.

Méthodes pour établir une liste de plantes patrimoniales :

Des inventaires botaniques ont été réalisés en 2019, 2020 et 2021 aux alentours des villages (jusqu'à 20 km) et en d'autres points de l'aire protégée (le long des pistes d'accès par exemple). Un permis de recherche délivré par le Ministère et renouvelé durant la durée du projet a autorisé la collecte des spécimens en trois exemplaires : ils ont été déposés à l'Université de Tuléar ainsi qu'à l'Herbier national d'Antananarivo (TAN) et au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris (P). Le consentement des communautés à cette étude a été demandé à une assemblée du village et au président de *fokontany* dans chaque site, ainsi qu'au président de l'OPCI et au WWF, en tant que cogestionnaires de l'AP. Les récoltes sont complétées par des observations-photos notamment pour des taxons très communs ou complexes à mettre en herbier (Didiereaceae, Cactaceae, etc.). Chaque observation indique le nom local, l'usage éventuel, le nom, l'âge et le dialecte de l'informateur, en plus des informations classiques telle que la morphologie, l'écologie, ou la localisation de la plante collectée. L'ensemble des données d'inventaires est enregistré dans une base de données des collections du projet où la BDD MadCat est utilisée comme référentiel taxonomique. Notre collection a été constituée pour actualiser la liste des taxons connus de l'AP, établir des correspondances locales vérifiables entre les noms vernaculaires et les noms scientifiques et mettre à disposition une collection sèche « mémoire » des taxons présents à dans l'AP Amoron'i Onilahy en 2021.

Par ailleurs une extraction des données botaniques existantes pour cette AP a été réalisée en décembre 2020 depuis la BDD MadCat.

Enfin les données ethnobotaniques ont été recueillies par des enquêtes individuelles et en groupe (non structurées). Ces enquêtes ont été menées dans cinq villages, avec 50 personnes enquêtées à Belavenoke, 12 à Mahaleotse, 54 à Ifanato et 45 à Ranomay ; à Anantsakoa seules des enquêtes de groupe ont eu lieu. Les participants ont été choisis au hasard, en demandant aux premiers enquêtés des noms de personnes pour poursuivre les entretiens. Dans chaque site, les hommes et les femmes interrogés ont listé les plantes considérées comme nécessaires à leur mode de vie et dont ils souhaitaient « que leurs enfants disposent dans le futur ». L'enquête

était réalisée suivant la méthode du Free listing (Albuquerque 2005, Zambrana 2018). Quatre questionnaires séparés étaient utilisés avec une même personne afin d'explorer quatre catégories d'usages : bois de construction, plantes médicinales, plantes alimentaires, bois de chauffe. Des sous-catégories ont été ajoutées à « bois de construction » dans une des localités : « construction d'outils » et « construction de maison » afin d'explorer la multiplicité des usages. Les enquêtes ont été menées en dialecte local (Mahafaly). De plus, des enquêtes ethnobotaniques concernant les plantes adventices des cultures, supposées riches en plantes naturalisées, ont également été menées dans les différents sites.

Le recueil des données a été effectué par des étudiants de la filière « Biodiversité et Environnements tropicaux » de l'Université de Toliara et des volontaires du Club Botanique de Tuléar. L'étude a été réalisée localement afin de rendre plus solide et durable le lien avec les communautés locales.

NB: cette method fera l'objet d'une publication.

Méthode pour sensibiliser la population à la conservation de la flore:

Toutes les actions de terrain se sont déroulées en étroite association avec les habitants qui ont été conviés à un atelier de fin de projet pour discuter nos résultats.

La population plus jeune a participé à des journées éducatives.

Les partenaires plus institutionnels sur Toliara ont pu visiter l'exposition résultat du projet.

Produits principaux:

- Des écoguides formés
- Des gestionnaires de l'AP informés de la fragilité d'une partie de la flore et disposant d'un inventaire précis et récent des espèces végétales de l'AP.
- Des étudiants de la région Atsimo-Andrefana formés et engagés dans la conservation.

PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement

Enseignements tirés

8. Décrivez les enseignements tirés pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que ceux qui portent sur le développement organisationnel et le renforcement des capacités.

Mentionnez les enseignements qui pourraient contribuer :

- Au processus de conception de projet (*aspects de la conception du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
- Au processus de mise en œuvre de projet (*aspects de l'exécution du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
- Décrivez les autres enseignements tirés qui sont pertinents pour le secteur de la conservation

Nous avons échoué à impliquer fortement les gestionnaires institutionnels au départ du projet. En effet ces institutions sont dépendantes de financements très précis pour accomplir leur tâche et ne peuvent pas vraiment s'investir plus dans des projets supplémentaires dans l'aire protégée, ni faire la synergie avec d'autres projets qui s'y déroulent.

Au contraire, la conception du projet avec des forces locales uniquement, basées dans la région Atsimo Andrefana a contribué au succès du projet en permettant aux missions de se poursuivre pendant la crise du COVID.

Si le projet devait se refaire, nous augmenterions le temps de rencontre avec les communautés dans chaque village au sujet des mesures de gestion.

Pérennité/Réplication

9. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la réplicabilité.

Le projet est tout à fait répliquable dans d'autres aires protégées et permettrait de cibler la flore patrimoniale à conserver. Comme nous l'avons fait, il doit se baser sur des forces locales, botanistes et étudiants locaux qui restent sur place après le projet et assure la pérennité des connaissances acquises. Par contre il faudrait prévoir une participation financière pour les gestionnaires, seul réel moyen de les impliquer dans le processus. Elle pourrait être dévolue à la mise en place effective des mesures recommandées avec leur inclusion dans le plan de gestion de l'AP.

Sauvegardes

10. Si votre projet a déclenché des sauvegardes sociales ou environnementales, qui impliquent une action requise qui n'est pas indiquée ci-dessus ni mentionnée sous la forme d'une composante de projet distincte, veuillez en résumer la mise en œuvre.

Le projet implique implicitement un chargé scientifique pour que les données de botanique soient de qualité et évaluée. Dans notre projet il était sur place mais sinon il doit y avoir un référent scientifique qui maîtrise la valorisation des données.

Financement supplémentaire

11. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet et tout financement obtenu pour le projet, l'organisation ou la région en raison de l'investissement du CEPF.

a. Total du financement supplémentaire (en USD)

b. Type de financement

Veuillez fournir le détail de la répartition du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source, en plaçant chaque contribution dans l'une des catégories suivantes :

| Donateurs | Type de financement* | Montant | Remarques |
|------------------|-----------------------------|----------------|------------------|
| | | | |
| | | | |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | |
| | | | |

**Classez le type de financement comme :*

- A *Cofinancement de projet (d'autres donateurs ou votre organisation contribuent aux coûts directs de ce projet)*
- B *Effet de levier pour le bénéficiaire ou un partenaire (d'autres donateurs contribuent à votre organisation ou à une organisation partenaire en conséquence directe des succès de ce projet financé par le CEPF)*
- C *Effet de levier au niveau régional/du portefeuille (d'autres donateurs font des investissements importants dans une région en raison de l'investissement du CEPF ou des succès liés au projet)*

Commentaires/Recommandations supplémentaires

12. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF

PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

Le CEPF exige que chaque bénéficiaire fasse un rapport sur l'impact à la fin du projet. L'objectif de ce rapport est de réunir des données qui seront utiles pour le portefeuille et les indicateurs mondiaux du CEPF. Le CEPF va regrouper les données que vous transmettez avec des données d'autres bénéficiaires, pour déterminer l'impact global de son investissement. Les résultats complets du CEPF seront présentés dans notre rapport annuel et d'autres documents de communication.

Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.

Contribution aux indicateurs du portefeuille

13. Si le CEPF a attribué un ou plusieurs indicateurs de portefeuille à votre projet pendant la phase de préparation de la proposition, veuillez les énumérer ci-dessous et mentionner la ou les contributions du projet au niveau de ces indicateurs.

| Indicateur | Description narrative |
|------------|-----------------------|
| | |
| | |
| | |

Contribution aux indicateurs mondiaux

Veuillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux (sections 16 à 23 ci-dessous) qui se rapportent à votre projet.

14. Gestion des Zones clés pour la biodiversité

Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité (ZCB) avec une gestion améliorée.

Veillez mentionner le nombre d'hectares dans des ZCB sous gestion améliorée grâce à l'investissement du CEPF. Parmi les exemples de gestion améliorée figurent, entre autres : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensification du piégeage, l'éradication des espèces invasives, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques durables dans l'agriculture et la pêche. N'indiquez pas l'ensemble de la zone couverte par le projet – seulement le nombre d'hectares qui bénéficient d'une gestion améliorée.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une ZCB était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées » (section 17 ci-dessous), et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

| Nom de la ZCB | Nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion renforcée* | La ZCB est-elle Non protégée, Partiellement protégée ou Entièrement protégée ? Veuillez sélectionner une réponse : NP/PP/EP |
|---------------|--|---|
| | | |
| | | |

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)*

15. Aires protégées

15a. Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues

Mentionnez le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créées ou étendues en raison de l'investissement du CEPF.

| Nom de l'Aire protégée (AP)* | Pays | Nombre d'hectares | Année de la déclaration légale ou de l'extension | Longitude** | Latitude** |
|------------------------------|------|-------------------|--|-------------|------------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

** Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.*

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de*

l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

15b. Gestion des aires protégées

S'il vous a été demandé de transmettre un Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT), veuillez suivre les instructions ci-dessous. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un METT, passez directement à la section 16.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées et sur l'outil de suivi, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle METT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec les autorités des aires protégées pour le remplir. Veuillez-vous rendre sur le site Web Protected Planet [en cliquant ici](#) et recherchez votre aire protégée dans leur base de données pour saisir le code CMAP qui lui est associé. Ensuite, veuillez remplir le tableau suivant :

| Code CMAP | Nom officiel de l'AP | Date du METT* | Score total METT |
|-----------|----------------------|---------------|------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |

** Veuillez indiquer quand le METT a été rempli par les autorités du parc ou donnez l'estimation la plus précise possible si la date exacte est inconnue. Et veuillez ne fournir que des METT de moins de 12 mois.*

N'oubliez pas de soumettre le METT rempli en même temps que ce rapport.

16. Paysage de production

Veuillez mentionner le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité en raison de l'investissement du CEPF. Un paysage de production est défini comme un paysage où l'on peut trouver de l'agriculture, de la foresterie ou une exploitation de produits naturels. Les paysages de production peuvent comprendre des ZCB et, par conséquent, les hectares comptabilisés sous l'indicateur « Gestion des ZCB » peuvent également être comptabilisés ici. On peut trouver par exemple parmi ces interventions la mise en œuvre de bonnes pratiques et de lignes directrices, la mise en place de programmes d'incitation, la certification de sites/produits certifiés, et l'introduction de réglementations d'exploitation durable.

Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

| Nom du paysage de production* | Nombre d'hectares** | Latitude** | Longitude** | Description de l'intervention |
|-------------------------------|---------------------|------------|-------------|-------------------------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

** Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.*

*** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu pour 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 ha des mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant sera de 500.)*

**** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).*

17. Bénéficiaires

Le CEPF souhaite enregistrer deux types de bénéfices susceptibles d'être perçus par les individus : une formation structurée et un accroissement des revenus. Veuillez mentionner le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié de la formation structurée (par exemple dans la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture) et/ou ont amélioré leurs revenus (par ex. via le tourisme, l'agriculture, la récolte/production de plantes médicinales, la pêche, l'artisanat) du fait de l'investissement du CEPF. Veuillez indiquer les résultats depuis le début du projet jusqu'à l'achèvement du projet.

17a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

| Nombre d'hommes recevant une formation structurée* | Nombre de femmes recevant une formation structurée* |
|---|--|
| 11 | |

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.*

17b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.

| Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers* | Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers* |
|--|---|
| 15 | 8 |

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

18. Bénéfices pour les communautés

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

18a. Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.

| Nom de la communauté | Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x) | | | | | | | Type de bénéfice (marquer avec un x) | | | | | | | Nombre de bénéficiaires | | |
|----------------------|---|-------------------------------|---------------------------------------|--------------------------|------------------|----------------------|--------|---|---|-------------------------------------|---|---|--------------------------------|---|--|---|---|
| | Économie de subsistance | Petits propriétaires fonciers | Peuples autochtones/groupes ethniques | Pasteurs/peuples nomades | Migrants récents | Communautés urbaines | Autre* | Amélioration de l'accès à l'eau potable | Renforcement de la sécurité alimentaire | Amélioration de l'accès à l'énergie | Amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, soins de santé, éducation) | Renforcement de la résilience aux changements climatiques | Amélioration du régime foncier | Amélioration de la reconnaissance des connaissances traditionnelles | Amélioration de la représentation et meilleure prise de décisions dans les instances/structures de | L'amélioration de l'accès aux services écosystémiques | Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | |

* Si vous avez indiqué « Autre » pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer :

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|-----|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ... | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

19b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

| N° | Pays | Date d'adoption/ amendement MM/JJ/AAAA) | Impact attendu | Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement |
|----|------|---|----------------|--|
| 1 | | | | |
| 2 | | | | |
| 3 | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

20. Mécanisme de financement durable

Les mécanismes de financement durables génèrent des ressources financières à long terme (généralement sur cinq ans ou plus). Au nombre des exemples de mécanismes de financement durable figurent les fonds fiduciaires de conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour services écosystémiques (PSE), et d'autres revenus, droits ou régimes fiscaux qui génèrent un financement à long terme pour la conservation.

Il est demandé à tous les bénéficiaires (ou sous-bénéficiaires) du CEPF dont les activités de projet se rapportent à la création et/ou la mise en œuvre d'un mécanisme de financement durable de fournir des informations pour le mécanisme et les fonds qu'il a fournis à des projets de conservation pendant la durée du projet, à moins qu'un autre bénéficiaire impliqué dans le même mécanisme ait déjà été ou devrait être chargé de ce travail.

Le CEPF exige que tous les projets de mécanisme de financement durable fournissent les informations nécessaires à l'achèvement des projets.

20a. Détails sur le mécanisme

Remplissez ce tableau pour chacun des mécanismes sur lesquels vous avez travaillé pendant la mise en œuvre de votre projet.

| N° | Nom du mécanisme de financement | Objectif du mécanisme* | Date de mise en place** | Description*** | Pays |
|----|---------------------------------|------------------------|-------------------------|----------------|------|
| 1 | | | | | |
| 2 | | | | | |
| 3 | | | | | |

* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

** Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

*** Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

20b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

| N° | Intervention de projet* | Montant en USD décaissé pour les projets de conservation** | Période examinée (MM/AAAA-MM/AAAA)*** |
|----|-------------------------|--|---------------------------------------|
| 1 | | | |
| 2 | | | |
| 3 | | | |

* Indiquez si la subvention du CEPF a contribué à créer un nouveau mécanisme (Créé un mécanisme) ou a contribué à soutenir un mécanisme existant (Soutenu un mécanisme existant) ou contribué à créer puis soutenir un nouveau mécanisme (Créé et soutenu un nouveau mécanisme).

*** Veuillez indiquer seulement le montant en USD décaissé pour les projets de conservation pendant la période de mise en œuvre de votre projet et en utilisant, le cas échéant, le taux de conversion le jour de votre rapport.*

**** Veuillez indiquer la période de mise en œuvre de votre projet ou la période examinée pour le montant que vous avez indiqué.*

N'oubliez pas de soumettre tout document pertinent pouvant justifier le montant indiqué ci-dessus.

21. Pratiques favorables à la biodiversité

Veuillez décrire les pratiques favorables à la biodiversité que les entreprises ont adoptées à la suite de l'investissement du CEPF. Une entreprise est définie comme une entité juridique constituée d'une association de personnes, qu'elles soient des personnes physiques, légales ou un mélange des deux, pour l'exploitation d'une entreprise commerciale ou industrielle. Si les entreprises prennent différentes formes, dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est une pratique qui protège ou utilise la biodiversité de manière durable.

Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité

| N° | Nom de l'entreprise | Description de la pratique respectueuse de la biodiversité adoptée pendant le projet |
|-----------|----------------------------|---|
| 1 | | |
| 2 | | |
| ... | | |

22. Réseaux & Partenariats

Veuillez indiquer tous les nouveaux réseaux ou partenariats entre groupes de la société civile et avec d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à l'investissement du CEPF. Les réseaux/partenariats doivent apporter des bénéfices durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables même s'ils n'ont pas de protocole d'accord ou un autre type de validation. Exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durable, un réseau de journalistes spécialistes de l'environnement, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur des terres privées, un groupe de travail spécialisé dans la conservation des reptiles. Veuillez ne pas utiliser cet onglet pour répertorier les partenaires de votre projet, à moins que certains d'entre eux ou tous ne fassent pas partie du réseau/partenariat décrit ci-dessus.

Nombre de réseaux et/ou partenariats créés et/ou renforcés

| N° | Nom du réseau | Nom du partenariat | Année de création | Votre projet a-t-il créé ce réseau/partenariat ? O/N | Pays concerné(s) | Finalité |
|-----|---------------|--------------------|-------------------|---|------------------|----------|
| 1 | | | | | | |
| 2 | | | | | | |
| ... | | | | | | |

23. Questions de genre

Si vous avez été invité à soumettre un Outil de suivi de genre (GTT), veuillez suivre les instructions fournies dans le modèle de GTT sous format Excel. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un GTT, passez directement à la partie V.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Politique du CEPF sur les questions de genre, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle de GTT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec votre équipe pour le remplir. N'oubliez pas de transmettre le GTT rempli en même temps que ce rapport.

Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à assurer la transparence de ses activités et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les enseignements tirés et les résultats. Les rapports d'achèvement final du projet sont mis à disposition sur notre site Web, www.cepf.net, et publiés dans notre bulletin d'information et d'autres communications.

Veuillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :

17. Nom : Laurence Ramon

18. Organisation : Club Botanique de Toliara

19. Adresse de correspondance : Club Botanique de Toliara/ Cedratom/ 601 Toliara/
Madagascar

20. Numéro de téléphone : 0033 7 83 68 88 93

21. Adresse e-mail : laurence_ramon@yahoo.fr